



Aquarelle : E. Théron

Bulletin municipal de la commune de Gorges-du-Tarn-Causse

N°08 - 1^{er} trimestre 2019

<https://www.gorgesdutarn-causses.fr/>

SOMMAIRE

Page 1

Sommaire
L'édito du maire

Page 2

Œuvrer avec l'eau forte
Respectons les containers
Les services de la gendarmerie

Page 3

Du bio et du local dans les cuisines scolaires
Élections européennes
Les résultats du recensement de la population

Page 4

Unité géographique du Tarn et de la Jonte
De la qualité de l'air

Page 5

Le Circaète Jean-le-Blanc
Les vautours

Page 6

Le Point noir
L'école publique de Sainte-Énimie

Page 7

Le loto de l'école
Contes & rencontres : frères de fortune
Le loto de Quézac
Programme Cinéco & festival jeune public

Page 8

Le carnet
Avis à la population : fermeture du pont monument de Quézac
Invitations
Agenda

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants de Gorges du Tarn Causse, le recensement réalisé cet hiver a montré une baisse du nombre d'habitants sur la commune : en effet nous en avons perdu une centaine en cinq ans. Or, nous enregistrons de nouveaux logements et surtout des résidences secondaires, qui est à regretter, alors que nous recevons de nombreuses demandes de familles qui souhaitent s'installer chez nous mais à qui nous devons répondre non. Un comptage des maisons vides est en cours afin d'inciter les propriétaires à les louer. Avec les vacances de Pâques, la saison débute et l'ensemble des commerces de notre commune réouvrent leurs portes dans l'attente des nombreux visiteurs qui, chaque année, viennent découvrir notre beau territoire. L'an passé des dérives nous ont été signalées durant la saison : ces comportements nuisent à l'attrait de notre secteur touristique. Nous veillerons, avec les services de la gendarmerie, à les éviter cette année. Vous êtes nombreux à utiliser depuis leur mise en place les sacs à crottes pour les déjections canines, merci. Néanmoins tout le monde ne joue pas le jeu et les incivilités portent atteinte à la propreté de nos villages. Un rappel au respect des espaces publics s'impose pour un mieux vivre ensemble. Lors de la réunion de présentation des aménagements possibles du parking de La Gravière et du bas du village de Ste-Énimie, vous avez été nombreux à rappeler les difficultés de stationnement dans notre cité en période estivale. Il est

bon de rappeler aux commerçants et à leurs salariés de privilégier, autant que possible, le stationnement de leurs véhicules en haut du village, libérant ainsi la place pour nos visiteurs. Cette année encore, nous sommes engagés sur de nombreuses opérations d'investissements afin d'améliorer l'attractivité et la sécurité sur notre commune. Après moult reports les travaux du virage du pont de Ste-Énimie seront lancés : désamiantage de la maison courant mai et travaux routiers à l'automne pour terminer début 2020. La dernière étape de la rénovation du pont-monument de Quézac démarre et devrait être achevée à l'automne. Avant l'été, des travaux de sécurisation routière seront réalisés, notamment à Pognadoire et à Castelbouc, lieux particulièrement dangereux. Suite à l'étude réalisée par Lozère énergie, l'école publique sera climatisée durant les grandes vacances, apportant confort et économie à ce bâtiment. La modernisation des salles de bain, de la literie, et la réfection des toitures du village de gîtes de Blajoux est en cours, lui conférant une meilleure attractivité. Beaucoup d'autres projets sont toujours à l'étude ou en attente... En effet, les subventions auxquelles nous pouvons prétendre sont en forte diminution et nous obligent à attendre avant réalisation, afin d'obtenir les meilleurs taux de cofinancement et de limiter notre endettement. En souhaitant à chacune et chacun une bonne lecture.

Le maire, Alain Chmiel

INFORMATIONS MUNICIPALES

Œuvrer avec l'eau forte

Beaucoup de monde avait répondu à l'invitation de la commune à participer à la soirée du 28 mars, consacrée à l'aménagement de La Gravière et du Front du Tarn de Sainte-Énimie. La démarche de projet a ainsi été exposée par les élus et le cabinet La Motrice paysage et urbanisme.

Dès l'année prochaine, La Gravière sera redessinée de façon à être harmonisée avec la partie médiévale du village. Un accès par le centre de la rue commerçante sera créé afin d'améliorer le cheminement piéton entre le parking et la cité. Les escaliers et accès handicapés seront encastrés pour résister aux inondations, une allée nivelée servira aux marchés, les containers de tri et les poubelles seront imbriqués dans le mur principal. Les véhicules accéderont à La Gravière en pas d'âne. Par ailleurs, les autres parkings du village seront réaménagés pour les retournement des véhicules longs. Enfin, sur les bords du Tarn, des espaliers en bois démontables seront installés pour s'asseoir ou pique-niquer, et végétalisés d'essences locales et non invasives. Cette soirée a permis à de nombreuses personnes et professionnels de s'exprimer sur ce sujet. Un cahier est mis à votre disposition à la mairie de Sainte-Énimie afin de nous faire part de vos propres propositions.



Photo JC Paulet

Respectons les containers !

Nos villages sont beaux, entretenus, nos paysages sont grandioses, il y fait bon vivre ; engagés zéro phyto, Natura2000, Agenda21 et réserve de ciel étoilé. Nos nombreux containers permettent le tri sélectif (papier, verre, emballages), et ceux du Relais acceptent vêtements, tissus, chaussures et accessoires. Les déchetteries se trouvent à Ste-Énimie et à Florac, on peut tout y apporter, même les végétaux. Malheureusement, des personnes, une minorité faisant preuve d'incivilité certaine, déversent leurs détritrus, sacs poubelles, petits engins, cartons et gravas, au pied desdits containers. Un peu de civilité et de respect des agents, parbleu !

Les services de la gendarmerie nationale

Chaque année, les brigades de gendarmerie font l'objet d'un contrôle de leurs supérieurs hiérarchiques. Le jeudi 14 février, le chef d'escadron Vuillamier et son adjoint, qui commandent la communauté de brigades (COB) de Meyrueis (qui inclus Sainte-Énimie) a présidé cette cérémonie à Meyrueis. Les élus du canton étaient présents, ainsi que les maires de Meyrueis, de Massegros causses gorges, de Mas Saint-Chely, de La Malène, de Laval du Tarn et Alain Chmiel, notre maire.

Le major Gély, entouré des adjudants chefs, énumérait le bilan de l'année écoulée : missions de surveillance des sites touristiques, des fêtes votives, des concerts, recherches de personnes, interventions lors d'événements climatiques. Il signalait 103 délits élucidés à 73 % pour 195 interventions, dont 77 sur notre commune, 40 infractions sur l'environnement (camping sauvage et feux interdits en zone protégée), soldés par un rappel à la loi ou une ordonnance pénale (procédure simplifiée de jugement, applicable pour les contraventions, qui porte soit relaxe, soit condamnation à une amende - article 525 du Code de procédure pénale). 4 infractions pour usage et détention de stupéfiants et une pour travail illégal, 9 atteintes volontaires aux personnes, ainsi que 7 vols et cambriolages (3 résolus), mais 1 seul dans une résidence principale. 11 accidents corporels causant 12 blessés, dont 7 impliquant des motos dans les gorges (refus de priorité, vitesse excessive...). 3 voitures ont été volées, et retrouvées : *les propriétaires avaient laissé les clés dessus !*

Enfin, le major Gely présentait les objectifs 2019 : recherche de renseignements, lutte contre les délinquances, l'insécurité routière, le travail illégal, etc. Le commandant de la compagnie mettait à l'honneur les gendarmes de la brigade et saluait l'importance des relations avec les élus, les pompiers et les agents municipaux. Pour clore cette manifestation, des cafés-croissants étaient partagés.



Attention ! On constate de nombreux vols dans des véhicules professionnels ou personnels. Nous vous recommandons la plus grande prudence, et d'éviter de laisser du matériel électroportatif dans votre véhicule

lors des pauses déjeuner et la nuit. N'hésitez pas à faire appel aux services de gendarmerie lorsque vous remarquez un comportement suspect, comme un véhicule qui roule tous feux éteints, ou qui passe et repasse, etc.

Gendarmerie de Sainte-Énimie : 04 66 48 50 03

Gendarmerie de Florac-trois-rivières : 04 66 45 00 47.

Du bio et du local dans les cuisines scolaires

Le 26 février dernier, notre Communauté de communes Gorges causses Cévennes a organisé un stage à destination des cuisinières et cuisiniers des établissements scolaires qui accueillent nos enfants, à la crèche et au collège de Florac et dans les écoles du bassin de vie.

Cette formation du dispositif Terra rural, animée par le chef cuisinier Pierre-Yves Rommelaere, du collectif Les Pieds dans le plat, présentait des recettes et astuces qui permettent de varier les plats, les présentations, et la préparation des repas. Elle permettra de nourrir les convives tout en consommant de manière responsable, avec, en ligne de mire, les objectifs de la loi Egalim (50 % de produits durables de qualité de proximité dont 20 % de bio en restauration collective en 2022).

Ainsi, les achats de produits transformés et chers sont peu à peu abandonnés en s'approvisionnant chez les fournisseurs locaux et la plate-forme Agrilocal, notamment. L'épicerie et le pain sont les premiers aliments bios à être introduits dans les cantines. L'épluchage de légumes et fruits frais (inutile avec les produits bios) se fait en groupe. Les techniques de cuisson des céréales et légumineuses, dont la cuisson lente, permettent d'introduire des protéines végétales et de réaliser des économies pour l'achat de viandes de qualité et locales. Ces conseils sur les diverses préparations que les enfants n'ont pas l'habitude de manger à la maison : blanquettes de légumes, crèmes rapadura, panés aux champignons, raviolis de radis, permettent de proposer du « fait maison ».



Dans les collèges, un travail de mobilisation de tous les personnels permet de sensibiliser les élèves pour une meilleure acceptation du changement, et notamment lutter contre le gaspillage. Ainsi sont proposés deux tailles d'assiettes pour petite et grande faim au self, qui ne propose plus qu'un seul plat, de recettes simples et ludiques.

Aux lycées, le dispositif *L'Occitanie dans mon assiette* du conseil régional a enclenché le changement dans 60 lycées de la

région. L'objectif est d'atteindre les 40 % de produits locaux dans tous les restaurants scolaires d'ici 2022, dont la moitié bio, sans augmentation de coût, avec la gestion des biodéchets issus des cantines en prime. En Lozère, 3 établissements ont déjà mis en place ce dispositif : le LEGTA de La Canourgue ; le lycée Chaptal, à Mende et le LEGTA de Saint-Chély-D'Apcher. Des opérations seront également menées pour réduire les jetables dans les restaurants scolaires, et tendre vers l'objectif Zéro plastiques, pour la santé de nos jeunes, et l'activité de nos agriculteurs et producteurs.



Élections européennes

Les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 31 mars. Les **élections européennes** se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019**, dans chacun de vos bureaux de vote de la commune, de 8h à 18h. La Loi sur le **cumul des mandats** sera effective cette année, ainsi, un parlementaire européen ne pourra cumuler avec une fonction exécutive locale (maire, président de région ou vice-président, etc.). Il pourra en revanche conserver un mandat local (conseiller municipal, départemental ou régional). Pour prévenir les **conflits d'intérêts**, il est désormais interdit à tout représentant du Parlement européen de continuer une activité de conseil débutée moins d'un an auparavant, même celle d'avocat, ni en contrôler une société, ni exercer une activité de lobbyiste.

Les résultats du recensement de la population

Les chiffres officiels du recensement sont tombés : la population de notre commune est passée en-dessous des 900 habitants, avec 897 comptabilisés (489 pour la commune historique de Ste Énimie, 330 pour celle de Quézac, et 78 pour celle de Montbrun). La commune compte également 1157 logements, dont 472 résidences principales et 628 résidences secondaires. Le détail par hameaux sera disponible prochainement sur le site internet de la commune.

Unité géographique du Tarn et de La Jonte

Lors de la création du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTA), ont été mises en place des unités géographiques (UG) à l'échelle des sous-bassins. Ces UG permettent aux élus locaux d'assurer une meilleure représentation des territoires.

La première réunion de l'**unité géographique Gorges du Tarn, Jonte** s'est tenue le lundi 18 février 2019 à Sainte-Enimie.

UG Gorges du Tarn et de la Jonte



Afin d'exercer sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), l'UG dispose du programme pluriannuel de gestion (PPG) pour la période 2016-2020. Il s'agit de protéger et restaurer la ripisylve (retraits de bois morts, d'embâcles, abattage d'arbres) sur les deux rivières, et d'éradiquer la renouée du Japon à Ispagnac, Quézac, et Blajoux. L'UG assiste également les communes sur la signalisation de sécurité des canoës, suit les cyanobactéries, et assiste la maîtrise d'ouvrage notamment sur la partie administrative. Elle agit en partenariat avec les prestataires d'activités nautiques et commande des études, notamment sur la labellisation Rivières sauvages, qui valorise les rivières les plus préservées du territoire français.

La convention du programme d'actions de prévention des inondations (Papi) d'intention a été ratifiée le 20 février 2019, par les représentants de l'État, de la Région et du syndicat mixte. Elle porte sur 59 communes de Lozère, du Gard et de l'Aveyron. Il s'agit d'améliorer la connaissance et la conscience du risque et de le prendre en compte dans le PLU (plan local d'urbanisme), surveiller et prévoir les inondations, alerter et gérer les crises, réduire la vulnérabilité des biens et des personnes et ralentir les écoulements.

Pour notre commune, le PAPI d'intention nous permettra de finaliser le DICRIM (document d'information communal sur les

risques majeurs) et le PCS (plan communal de sauvegarde), créer et diffuser des supports de sensibilisation, et intervenir dans les écoles. Nous serons également accompagnés pour la pose des repères de crue et des échelles limnimétriques, étudier le ruissellement, et prendre en main les outils de surveillance et de prévision.

L'enveloppe globale du PAPI d'intention 2019-2020 se monte à 632 200 €. Les communes participeront pour 230 940 € (36,5 %), l'État pour 284 500 € (45,0 %), et la Région Occitanie pour 116 760 € (18,5 %).

Contact : www.tarn-amont.fr

De la qualité de l'air

Les vendredi 22 et samedi 23 février 2019, un épisode de pollution aux particules en suspension (PM10) s'est déroulé en Lozère. En effet, les conditions météorologiques très stables accompagnées d'une inversion thermique marquée sur la région ont favorisé l'accumulation des particules en suspension dans l'atmosphère sous l'effet des émissions polluantes. Cette masse d'air a ainsi stagné sur La Haute-Garonne, l'Aveyron, La Lozère et Le Tarn.

Lors de tels épisodes, il est recommandé de réduire les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions). Pour les personnes sensibles et dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (malades diabétiques, immunodéprimés ou souffrants d'affections neurologiques, cardiaques, etc.), il convient d'éviter les déplacements, les activités physiques à l'intérieur ou à l'extérieur et de reporter tout ce qui demande plus d'effort. En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflement, palpitations) : prenez conseil auprès de votre pharmacien, consultez votre médecin ou appelez la **permanence Air Santé** au : 05 61 77 94 44.

Pour réduire les polluants lors des pics, à la maison comme au travail, il faut reporter les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis. En hiver, arrêter les appareils à foyers ouverts et poêles acquis avant 2002. Maîtriser la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).

Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre.

Pour les déplacements, limitez l'usage des automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun. Privilégiez les modes de déplacements doux (marche à pied, vélo) pour les trajets courts, ou différez-les. Dans le secteur agricole, il faut reporter les épandages de fertilisants ainsi que les travaux du sol. Pour tout renseignement, contacter **ATMO occitanie**, délégation Lozère, au : 06 85 52 83 44 ou sur le site : www.atmo-occitanie.org.

Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)



De l'ordre des Falconiformes, le circaète Jean-le-Blanc a les grands yeux jaunes du busard, et la grande taille des aigles : autour de 65 cm de haut et jusqu'à 1,90 m. d'envergure. Le nom Circaète provient du grec [Kirkos Aetos], qui veut littéralement dire faucon aigle. "Jean", au Moyen âge était le surnom donné aux gens habiles, tandis que "le-Blanc" fait directement référence à sa couleur dominante. Sa queue est étroite, ses ailes sont larges, sa tête est assez grosse. Ses hautes pattes écailleuses gris-bleu ressemblent plus à celles d'une poule, qu'à celles d'un rapace (d'où son nom latin "gallicus"), ses doigts courts et robustes sont plus adaptés à la prise des serpents, qui est sa proie de prédilection, en majorité des couleuvres. Mais il se nourrit également de lézards, d'orvets, et plus rarement de micromammifères et d'oiseaux.

Comme la plupart des rapaces, c'est un excellent planeur qui peut se maintenir dans l'air tel un cerf-volant et fondre sur sa proie repérée de cette position avantageuse.

C'est un oiseau migrateur. Dès la mi-août, les Circaètes s'envolent pour l'Afrique noire. Ils passent l'hiver au Niger, Mali, Soudan... jusqu'au printemps suivant. Leur durée de vie est de 20 ans environ.

Le Circaète Jean-le-Blanc niche dans le sud de la France où l'on compte environ un millier de couples. On en compte quelques uns dans nos Gorges du Tarn (photo JC Paulet à Blajoux).

Il bénéficie d'une protection totale sur tout le territoire français (arrêté du 17/04/1981) et dans la directive Oiseaux de l'Union européenne. Il est interdit de le détruire, le mutiler, le capturer ou l'enlever, de le détenir, le transporter, le vendre ou l'acheter, ni de le perturber intentionnellement ou de le naturaliser, ainsi que ses œufs ses nids ou son milieu, et ceci, vivant ou mort !

Les vautours

Guilde aux rôles multiples menacée et protégée à l'échelle mondiale, les vautours sont les seuls nécrophages stricts parmi les vertébrés terrestres. Ils ont développé des adaptations physiques et comportementales spécifiques pour rechercher et consommer exclusivement des cadavres d'animaux. Le vautour fauve a été menacé, puis fut la première espèce de vautour au monde à bénéficier d'un programme de réintroduction dans les années 1980, dans les grands causses. Le vautour moine fut réintroduit en 1992. Le vautour percnoptère est présent naturellement. Le Gypaète barbu est en cours de réintroduction avec 4 individus. Dans la ZPS (Zone de protection spéciale Natura 2000) on estime la population à 351 couples de vautours fauves, 9 de vautours moines, et 2 de vautours percnoptères. Influencés par le vent et les courants ascendants, ils parcourent chaque jour plus de 100 km et prospectent la nourriture dans un rayon de 28 km.

Ils s'alimentent notamment de charognes issues des mortalités dans les élevages, mises à leur disposition sur deux charniers (CFS, alimentés régulièrement) et sur une centaine de placettes d'équarrissage naturel, au sein d'exploitations agricoles volontaires (IFS, alimentées très irrégulièrement). C'est ce qu'on appelle le soutien alimentaire : une pratique tout aussi répandue que controversée. Grâce à un suivi par balises GPS, on s'est rendu compte que les CFS tendent à augmenter artificiellement leur niveau de routine comportementale, contrairement au système des IFS qui miment la disponibilité naturelle des carcasses dans l'environnement. Ces IFS augmentent la diversité des espèces de nécrophages les utilisant (milans, vautours percnoptères, corbeaux). Ce qui permet une élimination complète des déchets.



Pour toute question, la Ligue de protection des oiseaux vous répond au : 05 65 62 61 40 ou par e-mail : lea.giraud@lpo.fr.

Une soirée consacrée aux vautours est organisée le mercredi 14 août 2019 au Village vacances de Blajoux.

Le point noir

Ce signe n'est pas un *gimmick* ou un éventuel signe de ralliement d'une secte.

Il s'agit d'un SOS : la personne qui l'affiche signifie qu'elle est victime de violences domestiques et qu'elle ne peut en parler.

L'idée vient de Grande-Bretagne, où l'opération #Blackdot remonte à 2015, relayée rapidement en France par www.lepointnoir.com. La personne qui reçoit le message a pour mission d'engager une discrète conversation pour aider la victime à s'orienter vers des professionnels.

En affichant votre solidarité avec un sticker sur votre téléphone portable ou votre ordinateur, vous signifiez à votre entourage que vous connaissez #lepointnoir et que vous êtes disposés à entendre et à aider une personne qui s'adresserait à vous. Le faire connaître au plus grand nombre, c'est renseigner les agresseurs ; mais c'est aussi leur adresser le message que nous sommes toutes et tous en accord pour qu'ils passent devant la justice.

Tandis que cette campagne est relayée par le Secrétariat d'État à l'Égalité femme homme, le planning familial, Le Conseil national des barreaux, l'association Parler... le bureau des Nations unies sur la drogue et la criminalité a rendu publique une étude qui établit que 74 % des homicides de femmes commis dans le monde l'ont été par leur compagnon ou des membres de leur famille. Ce point noir signifie qu'une vie peut tenir dans une paume...

Rendez-vous sur les réseaux sociaux chaque 25 novembre lors de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, pour poster la photo de votre main avec le point noir sur blackdotfrance@gmail.com ou votre profil.

ICI, ON CONNAÎT
#lepointnoir



www.lepointnoir.com

Quelques conseils...

Si vous êtes victime de violences domestiques : pensez à une personne susceptibles de connaître ce code et en qui vous placez une grande confiance. Sinon, choisissez une femme, ce n'est pas un message facile à recevoir.

Choisissez le lieu et le moment, soyez prudente : préférez le montrer en l'absence de la personne incriminée.

Le crayon à maquillage s'efface à la main en frottant. Le stylo-bille ou le feutre part facilement en se lavant les mains avec du savon et en insistant à peine sur la zone marquée. Utilisez la brosse à ongles pour les marqueurs.

Important : ne jamais utiliser le point noir dans la vraie vie si ce n'est pas un réel appel à l'aide !

L'école publique de Sainte-Énimie.

Après avoir vu sur *Sur le chemin de l'école*, les plus grands ont vu *Porco Rosso*, le 4 février sur le thème de la 2^{de} guerre mondiale et *Le Cirque* de Charlie Chaplin le 5 avril. Les plus petits pourront voir *Des Trésors plein ma poche*, un programme de 6 courts-métrages. Le 6 décembre, c'était un spectacle de magie, en compagnie des maternelles de Hures La Parade, qui était offert par l'association Santrimini. Le même jour, éclosaient les œufs du projet *De L'œuf à l'œuf*, dans la classe de maternelle. Après le passage d'un prédateur, il faut désormais sécuriser la terrasse pour y réinstaller 2 nouvelles poules pondeuses. Du 21 janvier au 1^{er} février, les élèves de CP ont participé aux évaluations nationales de mi-CP. Un exercice de confinement a été réalisé le jeudi 14 février, suivi en mars d'un exercice incendie. Le jour de Mardi gras, les enfants, les parents, et les adultes de l'école étaient déguisés pour carnaval et s'offraient un goûter de circonstance.

La classe des moyens a préparé une chorégraphie pour le projet *Danse USEP*, présentée ce 16 avril, tandis que la classe de maternelle s'attèle à un spectacle autour de l'album *Michka*, toutes deux épaulées par la chorégraphe Muriel Marie-Auge. La classe des grands prépare une pièce de théâtre avec Christophe Chaumette tous les mercredis matins.

Les 3 classes vont commencer de nouvelles plantations dans les jardins carrés de la cour et les jardinières des maternelles. Un robinet a été installé par le service technique de la commune à ce sujet. L'école participe également au projet académique d'Occitan sur le thème des animaux de la ferme. Des sorties nocturnes sont prévues pour les moyens et grands avec le PNC (Parc national des Cévennes). Le voyage scolaire aura lieu **du lundi 24 au mercredi 26 juin** à Bec de jeu, sur le thème de *L'Éducation au développement durable*.

La décision a été prise de revenir à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2019. Nous étions parmi les derniers à fonctionner sur ce rythme de 4,5 jours en Lozère. Il faut dire que l'encadrement a perdu un poste, les effectifs des groupes ont augmenté, le nombre d'activités a ainsi diminué, et les remplacements en cas d'absence sont devenus impossibles.

Suite à cette information sur le **retour à la semaine de 4 jours**, les familles étant préoccupées par une **solution de garde le mercredi** sont invitées à le faire remonter à la Communauté de commune, en **s'adressant à Mmes Pertus ou Mersadier** à la mairie de Sainte-Énimie, au : **04 66 47 15 99**.

À la rentrée prochaine, l'instruction obligatoire passera de 6 à 3 ans. Cela implique une scolarisation à plein temps dès cet âge, sans adaptation.

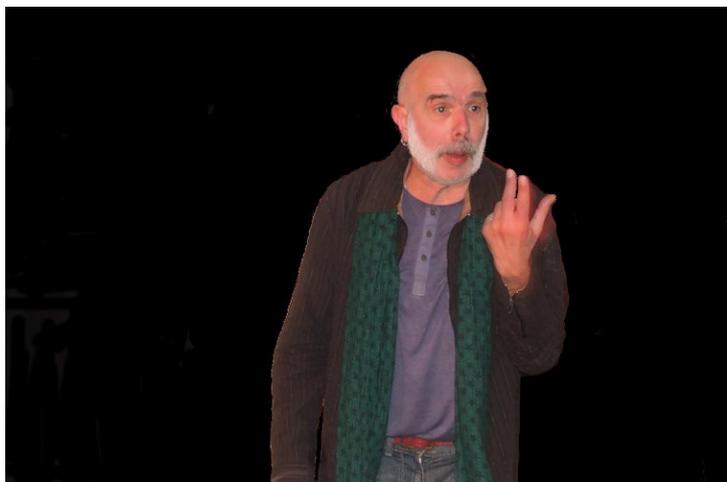
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Le loto de l'école

Dimanche 10 février, l'association Santrimini des parents d'élèves de l'école publique de Sainte-Énimie avait organisé son loto annuel. La salle des fêtes du village était comble et les crêpes buvettes étaient appréciées. L'argent récolté permettra de financer les prochains voyages et activités de l'école.

Contes & rencontres : Frères de fortune

Le festival Contes & rencontres, porté par la fédération des foyers ruraux de La Lozère, a fait escale, mercredi 13 février, à Quézac. Le public, venu en nombre, embarquait pour des galères et des naufrages avec le conteur **Éric Pintus** venu pour partager les aventures mythiques des corsaires et des pirates aux XVII^e et XVIII^e siècles dans *Frères de fortune*.



Les pirates sont des hors-la-loi qui attaquent les bateaux et pillent pour leur compte. S'ils sont pris, ils sont pendus haut et court : *haut pour que tout le monde les voie, court pour économiser de la corde*. Les corsaires sont des agents royaux qui attaquent les bateaux des pays ennemis. Éric Pintus tenait son auditoire en haleine, contant les aventures de quelques célébrités, notamment le fameux Robinson Crusoé, inspiré de la mésaventure du corsaire Alexandre Selkirk, esseulé plus de quatre ans au milieu du Pacifique. La fin de soirée permettait de nombreux échanges avec le conteur autour du verre de l'amitié servi et offert par les P'tits cailloux et Librokiosk.

Le loto de Quézac

Dimanche 10 mars, c'est le comité des fêtes de Quézac qui organisait son second loto dans la salle des fêtes. Là aussi, l'événement a fait salle comble, et servait les lots aux présents, sans ordinateur. La brouette garnie et la surprise furent grandement appréciées.

Cinéco Cinéma itinérant

La Petite fabrique de nuages

de Vladimir Bayramgulov (durée : 46')
Accessible dès 3 ans
jeudi 2 mai 16:00 Sainte-Énimie



Minuscule 2

de Thomas Szabo et Hélène Giraud
Accessible dès 6 ans
jeudi 2 mai 17:00 Sainte-Énimie
vendredi 3 mai 18:00 Ispagnac

Mirai ma petite sœur

De Mamoru Hosoda - dès 9 ans
vendredi 3 mai 16:00 Ispagnac

Green Book

de Peter Farrelly (VOST) - dès 12 ans
Avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali,
Linda Cardellini
jeudi 2 mai 21:00 Sainte-Énimie
vendredi 3 mai 21:00 Ispagnac



Grâce à dieu
de François Ozon - 2h17 - Drame, +13 ans
Avec Melvil Poupaud, Denis Ménochet,
Swann Arlaud - Ours d'argent Berlin
jeudi 9 mai 21:00 Sainte-Énimie

Une intime conviction

de Antoine Raimbault
Thriller - à partir de 13 ans
Avec Marina Fois, Olivier Gourmet,
Laurent Lucas
jeudi 30 mai 21:00 Sainte-Énimie



Tout ce qu'il me reste de la révolution
de et avec Judith Davis, et Malik Zidi,
Claire Dumas - Comédie +9 ans
jeudi 6 juin 21:00 Sainte-Énimie
vendredi 7 juin 21:00 Ispagnac

Le silence des autres (VOST)

de Almudena Carracedo et Robert Bahar
Documentaire Historique +13 ans
vendredi 28 juin 21:00 Ispagnac



Recevoir le bulletin municipal par e-mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr ou mairie.quezac@wanadoo.fr ou montbrun.mairie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

LE CARNET ET L'AGENDA

Le carnet

Naissance

Élisio BRIZIDA-BEAU, le 3 mars

Décès

Réné BARTHOMEUF, de Sainte-Énimie, le 10 mars

Attention !

La bibliothèque de Sainte-Énimie sera exceptionnellement fermée :

**samedi 20 avril (week-end de Pâques),
mercredi 1^{er} mai et mercredi 8 mai.**

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Invitation

À la chasse aux œufs de Pâques

Dimanche 21 avril

Rendez-vous au pré de la Diva à Quézac

à 10h

boissons et friandises offertes à 11h30

Avis à la population !

Le chantier phase III de la restauration du **Pont-Monument** de Quézac démarre ce mois-ci. Comme l'année précédente, cette tranche nécessite la mise en place d'un **pont provisoire** pour tous les véhicules, car le Pont-Monument sera inaccessible. L'installation de ce pont provisoire débutera le 15 avril. Il sera opérationnel à compter du

mardi 23 avril 2019

date à laquelle le pont-monument sera fermé à la circulation. Ce pont provisoire sera en fonction jusqu'au 15 octobre 2019. En cas de montée des eaux, une déviation sera possible par le chemin du Temple.

Ce bulletin vous appartient : si vous avez un coup de cœur ou un coup de gueule à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail, par téléphone ou directement dans la boîte aux lettres de l'une des mairies de la commune.

Merci de votre participation.

L'AGENDA

20 avril : Carnaval d'Ispagnac à 18h

21 avril : Chasse à l'œuf (Quézac) à 10h

23 avril : Fermeture du pont-monument et ouverture du pont provisoire à Quézac

26 avril : Les vautours font leur cinéma (PNC) à La Malène à 19h

2 et 3 mai : Festival jeune public (cinéma à Ste-Énimie et Ispagnac)

4 mai : Un paysage de pierre sèche (PNC) à Champerboux - rdv à 9h30

6 mai : AG des P'tits cailloux (salle des fêtes à Quézac) à 18h

11 mai : Atelier plantes comestibles (Ispagnac)

12 mai : Chant choral à l'église de Sainte-Énimie à 18h

19 mai : Vide grenier à Quézac

26 mai : Élections européennes de 8h à 18h

28 mai : 10 ans du Chemin de Saint-Guilhem (Sainte-Énimie) à 16h

2 juin : Vide grenier d'Ispagnac

6 juin : jeu de piste seniors à Sainte-Énimie à 9h30

8 et 9 juin : Ultra Lozère trail de Sainte-Énimie à Chanac

15 et 16 juin : Tarawa (sports aquatiques) (à La Malène)

23 juin : Fête des hameaux au Temple à 11h30

Fête de la musique (La Burle, Sainte-Énimie) à 20h

29 et 30 juin : Festival Énimie livres jeux et BD

Fêtes des hameaux

Chacune et chacun est invité

au Temple

Le dimanche 23 juin 2019

11h30 - accueil et apéro offert par la commune déléguée

12h30 - repas partagé & grillades

SVP apporter de quoi griller

15h - visite de l'atelier de Structures sonores

de Frédéric Bousquet

Pétanque-détente sur place (apporter sa sacoche)

INFOS PRATIQUES

Contacts :

Mairie de Ste-Énimie : 04 66 48 50 09

Mairie annexe de Quézac : 04 66 44 21 26

Mairie annexe de Montbrun : 04 66 48 55 21

Horaires de la médiathèque Ste-Énimie :

mercredi : 16h-18h

samedi : 10h- 13h

Horaires des déchetteries :

Florac : du mardi au samedi 10-12h et 14-18h

Sainte-Énimie : mercredi 13h30-17h et

samedi 8h30-12h (été : mercredi matin en sus).